

L'an 2023, le 30 janvier, le bureau de l'Association Foncière de Waltenheim régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. BRUCKERT Daniel, M. KESSLER Philippe, M. SCHNEIDER Patrice, M. SCHNEIDER Hervé, M. SCHOTT Jean Louis

**Procuration(s) :****Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M. BOULAY Christian, M. MARTIN Paul, M. RIBSTEIN André

Date de la convocation
16 janvier 2023

Date d'affichage
16 janvier 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

02 février 2023
-----------------

et publication du

02 février 2023
-----------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022</b>
---

Monsieur le Président expose aux membres de l'Association Foncière que le compte de gestion est établi par le Centre des Finances Publiques à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis pour examen en même temps que le compte administratif.

**Le bureau de l'Association Foncière,**

**Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à WALTENHEIM

Président, Jean-Louis SCHOTT

